

## Analyses et études janvier 2014)

*J'ai repéré un certain nombre d'études et d'analyses qui m'ont semblé utiles pour enrichir l'approche de l'entrepreneuriat des TPE et PME et de la création d'entreprise ; j'en ai extrait les éléments qui me semblaient essentiels et nouveaux, en retravaillant par exemple certains tableaux que j'ai voulu plus explicites ou en complétant l'analyse, et si besoin en formulant quelques commentaires. J'ai voulu aussi citer les chiffres qui servent de cadrage à ces thématiques. André LETOWSKI*

### Dans ce document :

#### **Création d'entreprise, auto-entrepreneuriat, reprise (Pas de détails)**

- En 2013, les créations sous forme d'auto-entrepreneur ont chuté de 10,6% au regard de 2012, alors que les autres créations ont progressé de 8,6% ; noter la reprise de créations non auto-entrepreneurs en 2013, au regard de 2012, mais aussi le rythme régulier de ces créations depuis 2009, contrairement à celui des auto-entrepreneurs, plus en accordéon *Chiffres bruts INSEE, analyse André Letowski, documents APCE, INSEE Première*

#### **Sensibilisation à l'entrepreneuriat => voir les détails**

- « Les français et leurs entrepreneurs, nouveaux remparts de l'économie française », *Sondage Institut Think pour CERFRANCE et Novancia à l'occasion du 21ème Salon des Entrepreneurs de Paris, janvier*

#### **Pérennité, défaillance => voir les détails**

- 63 101 défaillances en 2013 en hausse (+3% au regard de 2012), notamment pour les sauvegardes (+17% entre 2013 et la moyenne 2009-2012). Si les plus petites entreprises avec salarié ont les taux les plus défavorables, ce ne sont plus les entreprises les plus récentes, mais les plus de 5 ans d'ancienneté qui connaissent les plus fortes hausses *Altare*

#### **TPE, artisanat, PME (Pas de détails)**

- En France, on comptait début janvier 2011, 1 029 566 entreprises artisanales dont 903 350 en activité principale (82,7% des entreprises artisanales) ; ce coefficient varie peu au gré des régions (entre 78 et 88%) *ministère des PME*
- Quelques chiffres sur l'artisanat du bâtiment *CAPEB*,
- En Bretagne en 2012, 26% des dirigeants de 60 ans et plus ayant cessé leur activité ont vendu leur affaire ; il s'agit surtout de fonds de commerce de l'alimentation et des services (63% des cessions des 60 ans et plus) ; noter encore que 60% des cessions sont le fait de dirigeants de moins de 55 ans. *CRMA Bretagne*,
- Fiers de leur entreprise (femmes 93%-hommes 94), ces chefs d'entreprise sont aussi globalement satisfaits de l'équilibre vie familiale-vie professionnelle (69-72), mais moins du revenu dégagé (38-47) ; les femmes se préoccupent davantage de leur future retraite et sont plus attentives à l'assurance surtout dans le domaine du care. *Think pour Allianz et l'Argus de l'Assurance*

#### **Conjoncture => voir les détails**

- 2013, une situation difficile en termes de conjoncture, notamment pour les TPE *BPI*
- Un redressement en fin d'année, mais une perte de 30 000 emplois sur un an *CAPEB*
- Commerce et services de l'auto : la fin de la chute ? *baromètre CNP*

#### **Conditions de vie du chef d'entreprise => voir les détails**

- Les indépendants non auto-entrepreneurs ont un revenu moyen de 37 200€ annuels, avec un fort décalage entre les plus élevés (113 640€ pour les professions juridiques) et les plus faibles (de l'ordre de 15 000€ pour les services aux particuliers et les professions artistiques) *Insee Première*

#### **Financement, aides financières publiques => voir les détails**

- Si les bénéficiaires de l'ARCE se différencient nettement de l'ensemble des allocataires de l'assurance chômage (moins de femme, plus de diplômés du supérieur, plus de maîtrise de leur parcours professionnel...), ils se différencient peu en revanche de l'ensemble des créateurs *Unedic*

### **Accompagnement des créations, des TPE et PME**

- Le site web APCE touche surtout un public de porteurs de projet/chefs d'entreprise et peu les structures d'appui, un public par ailleurs de formation supérieure (70% contre 40 en moyenne pour l'ensemble des créateurs), « âgé » (60% plus de 40 ans), et davantage de sexe féminin *APCE*
- 871 chefs d'entreprise financés et accompagnés par Réseau Entreprendre en 2013 ; à 5 ans ce sont 12,7 emplois en moyenne par entreprise *Réseau Entreprendre*

#### **Innovation** => [voir les détails](#)

- En Ile-de-France, 38 % des petites et moyennes entreprises de l'industrie manufacturière ont réalisé des innovations non technologiques *Crocis et INSEE*

#### **Territoires** => [voir les détails](#)

- Une typologie en 5 groupes situe l'évolution sur 10 ans des territoires ruraux *Commissariat Général au développement durable*
- En 30 ans, la France a gagné 9,4 millions d'habitants, une croissance qui s'est faite dans les grandes villes et leurs aires d'influence *Insee Première*
- Les indépendants sont moins présents dans les grandes agglomérations et nettement plus hors grandes aires urbaines et en couronne de ces aires urbaines *Insee Première*

#### **La formation, les jeunes** => [voir les détails](#)

- 60% des apprentis sortis de formation automobile sont en emploi 7 mois plus tard *ANFA*

#### **L'emploi, le marché du travail** => [voir les détails](#)

- Une typologie en 5 groupes pour identifier les personnes au RSA, *Caisse Allocations familiales*,
- 32Md€ pour la formation continue dont 13,7Md€ en provenance des entreprises, 4,7Md de l'Etat, 4,5Md des régions, 1,8Md de Pôle Emploi/Unedic, 1,2Md des ménages et 6Mds pour la formation des agents des fonctions publiques *Dares Analyses*
- En 2012, 81% des recrutements se sont fait en CDD ; les sorties de CDI sont pour près de moitié le fait de démission, peu de licenciements (20%) *Dares Analyses*

#### **Propos iconoclastes** => [voir les détails](#)

- Dans l'enceinte du tribunal de commerce de Saintes, une cellule de prévention du suicide pour les chefs d'entreprise appelée « les passagers du temps » *La Croix*

#### **Rapports et propositions non commentés :**

- « Les particuliers employeurs en 2012 : le repli de l'emploi à domicile s'étend à la garde d'enfant » *Acosstat N° 184, décembre*
- « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (2013) » *CREDOC collection des rapports N°297, novembre*
- « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2012 » *Dares Analyses N°83, décembre*
- « Les déterminants de l'entrée en contrat aidé » *Dares Analyses N°4, janvier*
- « 30 ans de vie économique et sociale » *INSEE, édition 2014*
- « La dépense des ménages en produits de l'économie de l'information depuis 50 ans : la chute des prix et l'innovation favorisent son essor », *Insee Première N°1479, décembre*
- « La relocalisation d'activités industrielles en France : synthèse », *Datar, décembre*
- « Les marchés des services juridiques », *Direction des Affaires Juridiques, janvier*

#### **Guides**

- « Transmettre votre entreprise : une opportunité à saisir » *Ministère des PME*
- « Chefs d'entreprise : facilitez vos relations avec vos banques », *Médiation du Crédit*



## Sensibilisation à l'entrepreneuriat

**31% (dont 11% certainement) des français disent « avoir envie de créer une entreprise, un flux qui bouge assez peu depuis 2000 ; mais seulement 5% des français interrogés envisagent la création dans les 2 ans et disent avoir préparé leur projet.**

*Sondage réalisé par l'Institut Think pour CERFRANCE et Novancia à l'occasion du 21ème Salon des Entrepreneurs de Paris, janvier*

*Source : 1000 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogés en ligne sous système CAWI ; l'échantillon a été redressé selon la méthode des quotas.*

**31% (dont 11% certainement) des français disent « avoir envie de créer une entreprise, ou d'en reprendre un ou de se mettre à leur compte », un flux qui bouge assez peu depuis 2000 (moyenne 27%),** alors que la création a connu une forte hausse (216 000 créations en 2000, 538 000 en 2013, certes auto-entrepreneurs compris). **Les jeunes sont toujours les plus intéressés (52% des 18-34 ans), aux cotés des cadres (46%) ; les 35-49 ans sont 31%,** au même niveau que les ouvriers (31%) et les employés (36%) ; noter que 19% des retraités y pensent, tout comme 18% des plus de 50 ans.

**1/3 de ceux qui ont envie de créer le feraient dans les 2 ans,** mais 45% ne savent pas, et 22% l'envisagent à plus de 2 ans ; **au final, 10% des français interrogés envisagent réellement de créer une entreprise à court terme (noter d'ailleurs que les chefs d'entreprise sont 10% des actifs).** 27% de ceux qui ont envie de créer disent par ailleurs avoir « déjà préparé leur projet » (8% des français) ; **si l'on croise ceux qui envisagent de créer à 2 ans et ont préparé leur projet, ce sont 5% des français.**

43% feraient appel à des réseaux d'aide à la création ou d'appui aux entreprises, 26% à un expert-comptable, 26% à d'autres chefs d'entreprise, 23% à un banquier, 23% à un de leur proche....

**Ceux qui ont envie de créer sont 44% à travailler dans des TPE/PME, 32% dans des ETI et 24% dans des entreprises de plus de 5000 salariés.**

### « Les français et leurs entrepreneurs, nouveaux remparts de l'économie française »

*Sondage réalisé par l'Institut Think pour CERFRANCE et Novancia à l'occasion du 21ème Salon des Entrepreneurs de Paris, janvier*

*Source : 1000 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogés en ligne sous système CAWI ; l'échantillon a été redressé selon la méthode des quotas.*

*« Regard des dirigeants de PME/ETI sur l'entrepreneuriat » Opinion Way et les Echos*

*Étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 305 dirigeants d'entreprises (PDG, DG, DAF, ...) dont le chiffre d'affaires est compris entre 15 et 500 millions d'euros.*

### Les français sous-estiment grandement l'importance numérique des chefs d'entreprise et des créateurs

\* 71% estiment que les entreprises sont au plus 1 million, alors qu'elles sont 3 millions, auto-entrepreneurs compris et 2,5 millions environ hors auto-entrepreneurs

\* 90% estiment que les créations d'entreprises sont au plus 400 000 chaque année (et 77% au plus 250 000) alors qu'elles sont 538 000 en 2013

\* 46% estiment que les femmes chefs d'entreprises sont 20% et moins ; toutefois 39% citent le chiffre juste de 30%

**\*et surtout une nette sous estimation des créateurs à 3 ans quant à leur envie de recommencer :** 6% seulement citent le chiffre de 90% ; les ¾ des français pensent qu'au plus la moitié des créateurs d'entreprise le referait.

\* par contre les français surestiment les capitaux réunis au démarrage : 57% des français estiment que les créateurs démarrent avec plus d'argent qu'en réalité ; 26% donnent la bonne réponse (16 000€ pour 60% des créateurs)

*Ce qui conduit à penser que les français ont l'image d'une entreprise employeur, plus dévoreuse de capitaux, et qu'il est plutôt difficile de créer (« ce n'est donc pas pour moi », ce n'est pas accessible à tous les jeunes) ; et cela reste limité à ceux qui en ont le courage et participent à l'environnement des TPE/PME.*



Quelle chaque de taille regard	Total dont	56 861	63 709	60 557	60 437	61 278	63 101	+3,0	+2,6	situation tranche au des
	Liquidations directes	37 961	42 699	40 454	40 211	41 305	43 003	+4,1	+4,5	
	Redressements judiciaires	18 201	19 614	18 842	18 807	18 475	18 465	-0,1	-2,5	
	Sauvegardes	699	1 396	1 261	1 419	1 498	1 633	+9,0	+17,1	
	PME de > 50 sal	456	666	472	515	562	565	+0,5	+1,8	
	Ensemble emplois menacés	230 500	257 200	242 500	247 200	268 400	269 300	+0,3	+6,1	

défaillances (liquidations directes-LD- et règlements judiciaires R-J, hors sauvegardes) ?

**Les moins de 10 salariés sont 92% des défaillances (hors sauvegardes) ; elles sont de 56 à 78% des liquidations judiciaires directes, et à l'inverse de 44 à 22% des redressements judiciaires.**

**Plus l'entreprise est petite, plus la liquidation directe est pratiquée ; mais c'est aussi dans les plus petites tailles**

	2013			2012			2013/2012	
	Nombre liquidations directes	Nombre défaillances LD et RJ	% dans défaillances LD et RJ	Nombre liquidations directes	Nombre défaillances LD et RJ	% dans défaillances LD et RJ	Evol du nombre total de défaillances	Evol du nombre de liquidations directes
0 salarié et inconnu	19 114	24 342	78,5	18 983	24 404	77,5	-0,6	+0,7
1 ou 2 sal	13 282	18 386	72,2	12 353	17 317	71,3	+6,2	+7,5
3 à 5 sal	5 986	9 472	63,2	5 706	9 186	62,1	+3,1	+4,9
6 à 9 sal	2 602	4 633	56,2	2 305	4 217	54,7	+9,9	+12,9
10 à 19 sal	1 410	2 820	50,0	1 367	2 739	49,9	+3,0	+3,1
20 à 49 sal	835	1 334	37,4	468	1 345	34,8	-0,8	+6,6
50 à 99 sal	232	296	21,6	85	296	28,7	0	-24,7
100 sal	139	185	24,9	38	186	20,4	-0,5	+21,1
Total	43 003	61 468	70,0	41 305	59 780	69,1	+2,8	+4,1

**(notamment les 1 à 9 salariés) que la hausse des défaillances a été la plus marquée.**

**Qu'en est-il depuis 10 ans ? Là encore les fortes hausses proviennent des plus petites entreprises (entre 1 et 9 salariés), que l'on observe la situation au regard de la moyenne 2003-2007 (hausse la plus élevée, comparant avant la crise), ou la moyenne 2009-2012 ; les hausses sont bien plus modérées pour les entreprises de plus de 10 salariés, sans grand décalage entre les différentes tailles :**

	MOY 2003/2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/moy 2003-2007	Evol 2013/moy 2009-2012
0 salarié ou inconnu	23 046	28 790	26 944	26 071	26 116	24 494	23 242	+0,9	-9,6
1 ou 2 salariés	12 833	14 419	16 125	15 643	15 986	17 317	18 386	+43,3	+13,3
3 à 5 salariés	5 847	6 340	9 467	8 858	8 441	9 186	9 472	+62,0	+5,7
6 à 9 salariés	2 867	2 992	4 806	4 371	4 152	4 217	4 633	+61,6	+6,1
10 à 19 salariés	2 233	2 258	2 946	2 651	2 635	2 739	2 820	+26,3	+3,3
20 à 49 salariés	1 076	968	1 475	1 326	1 271	1 345	1 334	+24,0	-1,2
50 à 99 salariés	246	204	331	233	253	296	296	+20,3	+6,9
100 salariés et plus	158	191	219	143	164	186	185	+17,1	+3,9
Total	48 306	56 162	62 313	59 296	59 018	59 780	61 468	+27,2	+2,6

**Qu'en est-il au regard des anciennetés des entreprises ? 74% des cessations sont le fait d'entreprises de moins de 10 ans d'ancienneté (51% pour les moins de 5 ans), ce qui là encore n'a pas changé dans le temps.**

**Par contre, ce qui a changé en 2013, c'est une hausse nettement plus marquée pour les entreprises d'au moins 5 ans d'ancienneté (au regard de la moyenne 2009-2012)**

	MOY 2003/2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/moy 2003-2007	Evol 2013/moy 2009-2012	sont SARL sont plus
Moins de 3 ans	11 292	14 318	17 684	14 965	13 239	13 229	12 856	+13,9	-12,9	
De 3 à 5 ans	14 093	17 458	18 910	18 853	18 843	18 551	18 357	+30,3	-2,0	
De 6 à 10 ans	10 046	10 716	11 316	11 347	12 496	13 232	14 399	+43,3	+19,6	
De 11 à 15 ans	5 310	5 427	5 642	5 387	5 343	5 410	5 886	+10,8	+8,6	
16 ans et plus	7 565	8 243	8 761	8 744	9 097	9 358	9 970	+31,8	+11,6	
Total	48 306	56 162	62 313	59 296	59 018	59 780	61 468	+27,2	+2,6	

**nombreuses en défaillances (67%) et ont connu une forte hausse des défaillances (+44% entre la moyenne**



Régions dont les hausses des défaillances 2013 sont largement supérieures pour les deux périodes considérées									
Haute-Normandie	953	1 130	1 288	1 354	1 340	1 367	1 549	+62,5	+15,9
Pays de Loire	1 801	2 347	2 771	2 680	2 709	2 719	3 032	+68,4	+11,5
Corse	262	320	355	326	293	320	356	+35,9	+9,9
Nord-Pas-de-Calais	2 560	2 986	3 318	3 391	3 273	3 355	3 588	+40,2	+7,6
Rhône-Alpes	4 659	5 452	6 627	6 113	5 903	6 258	6 583	+41,3	+5,8
Poitou-Charentes	1 123	1 367	1 632	1 440	1 521	1 531	1 601	+42,6	+4,6
Bretagne	1 776	2 325	2 752	2 507	2 640	2 558	2 719	+53,1	+4,1
Régions dont les hausses des défaillances 2013 sont proches des moyennes des deux périodes									
Limousin	517	666	721	624	680	696	674	+30,4	-0,9
Aquitaine	2 540	3 229	3 351	3 178	3 145	3 210	3 390	+33,5	-0,3
Languedoc R	2 506	2 916	3 245	3 269	3 198	3 340	3 342	+33,4	+2,4
Bourgogne	1 054	1 240	1 347	1 279	1 272	1 416	1 394	+32,3	+4,9
Franche-Comté	817	993	1 075	915	982	991	1 049	+28,4	+5,9
Régions dont la hausse des défaillances 2013 sont atypiques									
Picardie	1 053	1 168	1 327	1 382	1 525	1 706	1 487	+41,2	+0,1
Basse-Normandie	819	947	1 178	1 112	1 171	1 191	1 131	+38,1	-2,8
Centre	1 605	1 914	2 097	2 005	2 154	2 194	2 277	+41,9	+7,8
Champagne-Arden	816	895	994	1 009	913	1 061	1 084	+32,8	+9,1
Auvergne	929	849	935	846	822	929	1 011	+8,8	+14,5
Régions dont les hausses des défaillances 2013 sont inférieures quelque soit la période observée									
Paca	5 271	5 920	6 567	6 210	6 158	6 168	6 260	+18,9	-0,3
Ile de France	11 478	11 957	12 806	12 112	11 513	11 383	11 535	+0,5	-3,5
Alsace	1 274	1 427	1 858	1 561	1 652	1 602	1 597	+25,4	-4,3
Lorraine	1 594	1 988	2 006	2 076	2 014	1 963	1 889	+18,5	-6,3
Dom et étranger	1 089	1 711	1 513	1 340	1 558	1 251	1 175	+7,9	-17,0
Total									
Toutes régions	48 306	56 162	62 313	59 296	59 018	59 780	61 468	+27,2	+2,6

[RETOUR 1ère page -](#)

## Conjoncture

### 2013, une situation difficile en termes de conjoncture, notamment pour les TPE

« PME : 58ème enquête de conjoncture » BPI, janvier

28 000 entreprises de 1 à moins de 250 salariés ont été interrogées par voie postale. L'analyse porte sur les 4571 premières réponses jugées complètes et fiables. L'échantillon est largement dispersé en termes de taille d'entreprise, de secteur d'activité et de localisation géographique, assurant une très bonne représentativité de la population de référence, constituée par les quelque 1,2 millions d'entreprises employant de 1 à 249 salariés et appartenant à tous les secteurs d'activité, excepté l'agriculture (champ ICS de l'Insee).

**Le chiffre d'affaires des PME aura reculé de 0,9 % en moyenne en 2013, après -0,3 % en 2012.** 32 % des PME estiment que leur chiffre d'affaires aura augmenté en 2013 et 40 % qu'il aura diminué. **La baisse de l'activité s'est accélérée dans les secteurs liés à la consommation des ménages** (tourisme -3,7%, commerce -2,5%, services aux particuliers -2% et construction -1,7%) **tandis qu'elle a mieux résisté dans ceux situés en amont du système productif** (services aux entreprises, transports, industrie, commerce de gros, entre -0,7 et +0,8%)

Les entreprises « fortement exportatrices » estiment à + 0,6% la hausse moyenne de leur CA en 2013 (+ 3,9% en 2012), contre une baisse de -1,3% pour les « non exportatrices ».

Les entreprises « innovantes » évaluent à + 1,3 % la progression de leur CA en 2012, après + 7,4 % en 2011 contre un recul de - 1,1 % pour les non innovantes (hausse de 3,2 % l'année 2011).

**Les TPE sont en baisse de 2,8% après 2,2% en 2011, plus que dans les autres tailles :**

	< de 10 salariés	10-19	20-49	50-99	100-249
2012	-2,8	-0,2	+1,1	+0,3	+4,5
2011	-2,2	+0,7	+1,4	+2,2	+2,8

**Fin 2013, 23 % seulement des dirigeants anticipent une hausse de leur activité en 2014 tandis que 26 % prévoient un recul ; les hausses se situent dans les entreprises en BtoB.** Les entreprises qui innovent et qui

exportent sont assez optimistes, tout particulièrement les entreprises de plus de 100 salariés qui anticipent un notable rebond. En revanche, **les TPE craignent un nouveau recul de leur chiffre d'affaires en 2014.**

**Les PME ont comprimé leurs effectifs en 2013 et pourraient continuer à les réduire quelque peu en 2014**, du fait des anticipations d'emplois très négatives dans les secteurs liés à la consommation des ménages ainsi que dans la construction ; en novembre 2013, 21 % des PME déclarent une progression du nombre de leurs salariés par rapport à fin 2012 et 24 % une diminution ; l'évolution des effectifs est très liée à celle de l'activité. L'emploi ne s'est maintenu, voire a légèrement progressé, que dans les branches où l'activité est le moins dégradée ; **les effectifs ont progressé dans les entreprises de 20 à 249 salariés, alors que les moins de 20 salariés ont été contraintes de supprimer des postes.** 30 % des PME innovantes déclarent avoir accru leurs effectifs depuis fin 2012 alors que 23 % disent les avoir réduits ; les exportatrices les stabilisaient.

Fin 2013, 14% des entreprises envisagent d'accroître leurs effectifs, tandis que 15 % prévoient de les diminuer.

En novembre 2013, **57% seulement des PME considèrent « normale ou aisée » la situation de leur trésorerie récente, une proportion très en deçà de la moyenne de long terme (68,5 %) ;** cette situation est inversement proportionnelle à la taille salariale de l'entreprise. L'évolution attendue fait craindre un nouveau durcissement des trésoreries.

Conséquence de l'atonie de l'activité, **la rentabilité obtenue en 2013 est attendue en sensible recul : 14 %** des dirigeants de PME estiment que leurs résultats 2013 auront été bons et 36 % mauvais

**La réduction des investissements s'est accélérée en 2013**, légèrement dans les secteurs amont mais assez fortement dans ceux dépendant de la consommation des ménages ; En novembre, 48 % des dirigeants annoncent des investissements en 2013, contre 52 % en 2012 et 55 % en 2011 ; 30 % des entreprises annoncent un recul des dépenses d'investissement et 21 % une progression.

41 % prévoient d'investir en 2014, contre 45 % fin 2012. La proportion est en baisse sensible dans la totalité des secteurs d'activité.

À la question « Avez-vous rencontré des **difficultés auprès des établissements financiers pour financer vos investissements au cours des 12 derniers mois ?** » 12 % répondent par l'affirmative, contre 11% en mai ainsi que fin 2012, indiquant une quasi-stabilité des difficultés pour accéder aux crédits à l'investissement ; **ni la taille salariale, ni les performances à l'exportation, ni l'innovation n'ont d'influence significative sur les difficultés d'accès aux concours financiers à l'investissement.**

À ces 12 % d'entreprises disant avoir rencontré des difficultés, il était demandé de cocher les causes de celles-ci parmi la liste suivante (possibilité de réponses multiples) : 67 % fragilité financière de l'entreprise (+ 4 points sur fin 2012), 37 % secteur d'activité considéré comme trop risqué (+ 2 points), 15 % secteur d'activité méconnu des banques (- 4 points), 13 % nature essentiellement immatérielle des projets (- 5 points).

**La distribution relative des différents modes de financement des investissements est très voisine en de celle de l'année précédente :** le poids de l'autofinancement diminue de 2 points (42%), le crédit bancaire à moyen terme occupe toujours la première place (34%), le crédit-bail mobilier (18%), les financements à long terme (6%).

### **Un redressement en fin d'année, mais une perte de 30 000 emplois sur un an**

*« Activité de l'artisanat du bâtiment : une baisse d'activité plus atténuée en fin d'année » Note de conjoncture CAPEB, 4ème trimestre 2013, janvier*

**L'année 2013 aura connu un repli d'activité plus important qu'en 2012 (- 3% contre -1%), avec - 4% au 2ème trimestre et un recul plus faible (- 1,5%) au 4ème trimestre.** Cette moindre baisse de fin d'année s'est traduite dans la construction neuve par une diminution de -3,5% (-6% au 3ème trimestre) et dans la rénovation des logements par un recul de - 0,5% (-1% au 3ème trimestre).

**Comme pour les trimestres précédents, l'ensemble des métiers est concerné par cette chute d'activité** et affiche une régression comprise entre - 0,5 % et - 2,5 %.

Concernant **les carnets de commandes, ils ne représentent plus que 74 jours de travail (contre 87 en avril 2013),** plus particulièrement pour l'entretien rénovation qui marque une nouvelle dégradation ce trimestre.

**Le nombre d'entreprises travaillant pour le compte des collectivités locales s'établit à 35%** au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 (contre 30% au même trimestre de l'année précédente). **18 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des régions, départements et communes**, tandis que 14 % constatent une baisse. **L'activité avec les collectivités reste nettement supérieure à la moyenne observée**, celles ci profitent de cette période pré-électorale pour accélérer le rythme des travaux.

**7 % des entreprises travaillent en sous-traitance**, le plus fort taux observé sur l'année 2013, qui correspond néanmoins à celui observé au quatrième trimestre 2011 ; 15 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance alors que 14 % constatent une progression.

Concernant **les permis de construire accordés aux logements neufs qui représentent les futures mises en chantier, la situation reste sombre** (repli de 15,7 %),

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, la baisse d'activité est de 1,5% pour les entreprises de moins de 10 salariés contre -2% pour les entreprises de 10 à 20 salariés. **Les besoins de trésorerie demeurent importants** : le nombre d'entreprises déclarant un besoin supérieur à 10 000 € est passé de 54% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 à 88% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Ce contexte économique difficile de la construction s'est traduit par la **disparition de près de 30 000 emplois entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2012 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, avec au 3<sup>ème</sup> trimestre, une légère hausse de l'intérim (+4,1%)** ; le nombre d'entreprises artisanales envisageant d'embaucher au premier semestre 2014 a augmenté et représente 6% des entreprises (contre 4% au semestre précédent), mais 6% des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au premier semestre.

**L'année 2014 devrait être marquée par un recul moins important qu'en 2013, qui se situerait aux alentours de -1,5% pour l'artisanat du bâtiment** (-3% dans le neuf et 0% dans l'entretien rénovation).

Créations : le total de créations s'établit à 55 960, soit une baisse de 13,8% sur 12 mois.

Défaillances : 14 723 soit une baisse de 5,1% sur 12 mois.

Cessations : 35 916 soit une baisse de 3,8% sur 12 mois.

### **Commerce et services de l'automobile : la fin de la chute ?**

*« Commerce et services de l'auto : la fin de la chute ? » baromètre CNPA n°19, janvier*

**Après trois ans de baisse consécutive, le chiffre d'affaires global** (vente + après-vente) des professionnels de l'automobile **enregistre enfin une hausse à un an d'intervalle** (+ 1,5%) ; sur l'ensemble de l'année 2013, le secteur accuse un repli de l'ordre de -1,5% par rapport à 2012.

**La bonne orientation des affaires provient essentiellement des résultats issus de la vente de voitures neuves** (+6% durant l'automne), alors que le marché de l'occasion s'inscrit quasiment à l'identique à un an d'intervalle. Les marges demeurent négatives mais la part des professionnels les déclarant en baisse se réduit.

**L'activité après-vente, se dégrade** encore lors des trois derniers mois de l'année : -1,5%, après un été en recul un peu plus modéré ; en 2013, l'entretien-réparation perd 2% comparé à 2012.

**Par contre, la situation des professionnels de véhicules industriels a été exceptionnelle** ce trimestre, compte tenu de l'anticipation de l'entrée en vigueur de la norme d'émissions Euro 6, désormais obligatoire, le chiffre d'affaires progressant de plus de 10% grâce aux ventes de véhicules.

**Sur l'emploi, les départs ont été un peu plus nombreux que les embauches, l'année 2013 enregistre une perte de 4.000 salariés (après 5.700 en 2012)**. Au vu des anticipations des professionnels pour le début de l'année 2014, la situation du secteur devrait se stabiliser, mais il faudra du temps pour revenir au niveau d'avant crise.

[RETOUR 1ère page](#)

**Conditions de vie du chef d'entreprise**

**Les indépendants non auto-entrepreneurs ont un revenu moyen de 37 200€ annuels, avec un fort décalage entre les plus élevés (113 640€ pour les professions juridiques) et les plus faibles (de l'ordre de 15 000€ pour les services aux particuliers et les professions artistiques)**

« Revenus d'activité des indépendants en 2011 : hausse pour les indépendants classiques et pour les auto-entrepreneurs, baisse pour l'ensemble des non-salariés », Insee Première N° 1481, janvier

Source : l'Acoss collectant les cotisations sociales et la CSG-CRDS assises sur les rémunérations des nonsalariés.

**Fin 2011**, en France métropolitaine et dans les DOM, **plus de 2,3 millions de personnes exercent une activité non salariée (hors agriculture)**, regroupant les dirigeants en entreprise individuelle, dont les auto-entrepreneurs (416 000 auto-entrepreneurs sont économiquement actifs) et les gérants majoritaires de société ; **300 000 ont simultanément une activité salariée.**

**Les indépendants non auto-entrepreneurs ont un revenu moyen de 37 200€ annuels** (parmi ces derniers près de 10% ont un revenu nul) **contre 5 430€ pour les auto-entrepreneurs en activité économique**; les non auto-entrepreneurs des services (notamment aux entreprises ou de type professions réglementées) gagnent nettement plus (44 840€) que leurs collègues de l'industrie, de la construction ou du commerce artisanal (entre 25 010 et 27 760€).

Le tableau ci après présente les activités par ordre décroissant de revenu en 2011 ; **noter les décrochages importants entre les juristes, pharmaciens, professions de santé, services aux entreprises (entre 62 000 et 111 640€), et les professions de commerce et artisanat (entre 25 000 et 31 000€), puis les services aux particuliers et les professions artistiques (entre 14 410 et 17 470€).**

Noter aussi le % élevé de revenus nuls dans les activités immobilières, les arts, l'information-communication, le commerce de gros et les services de soutien aux entreprises ; **noter enfin que 29% des nouveaux installés dans l'année n'ont pas perçu de revenus.**

Activités	Nombre 2011 (milliers)	Evol 2010/2011 en nombre	Revenu moyen 2011 en €	Evol revenu 2010/2011	% de revenus nuls
Professions juridiques	60	+4,1	113 640	+5,6	2,6
Pharmacie	25	-1,1	94 020	-0,4	1,8
Professions libérales de santé	330	+3,0	69 710	-0,1	1,8
Activités financières et d'assurance	27	+0,6	65 250	+1,0	10,8
Ensembles des activités spécialisées, scientifiques et techniques dont prof juridiques	209	+1,6	62 000	+4,6	9,9
Information communication, dont informatique	36	-0,1	30 910	+6,9	17,2
Commerce de gros	60	-2,1	30 510	+2,8	17,3
Construction	267	-1,4	27 760	+0,4	5,9
Industrie « hors artisanat commercial »	77	-3,6	27 590	+2,0	10,2
Commerce et artisanat commercial	383	-3,1	27 480	+0,6	11,3
Services administratifs et de soutien aux entreprises, dont gardiennage, nettoyage	41	-2,7	27 380	+3,0	17,1
Métiers de bouche	50	-2,6	27 050	-4,3	5,9
Activités immobilières	35	-0,3	26 780	+0,2	24,7
Commerce et réparation automobile	46	-0,1	25 010	-3,8	10,2
Transports dont taxis	56	-0,3	21 500	-1,3	7,4
Hébergement et restauration	151	-0,6	20 250	-2,3	12,7
Autre commerce de détail	202	-4,3	18 840	+2,2	12,5
Enseignement	46	-1,0	17 470	+2,6	10,1
Taxis	29	+1,0	16 980	-2,5	3,5
Services aux particuliers dont coiffure, soins de beauté	106	-2,8	15 190	+0,6	7,9
Arts, spectacles, activités récréatives	25	-2,6	14 410	+6,1	20,0
Total non auto-entrepreneurs	1 924	+0,3	37 240	+1,6	9,8

Entre 2010 et 2011, **le revenu moyen augmente de 1,6 % (en € constants) pour les non auto-entrepreneurs** ; le revenu moyen s'est accru de 7,9 % pour le quart des indépendants les moins rémunérés tandis que, pour le quart supérieur, la hausse est plus modérée (+1,8 %) ; **10% dispose aussi d'un revenu salarié, auquel cas , le revenu global d'activité s'élève à 62 300€, dont 33 300€ sont issus de leur activité d'indépendant** ; pour ceux qui n'ont pas d'activité salariée, le revenu se monte à 37 600€.

La hausse a été de **2,1 % pour les auto-entrepreneurs** ; plus d'un sur quatre gagne moins de 900€, la moitié moins de 3 000€. Près d'un auto-entrepreneur sur trois cumule cette activité avec un travail salarié ; le revenu d'activité global de ces pluriactifs (incluant le salaire) atteint 23 000€, dont moins d'un sixième (3 700€) sont des revenus non salariaux ; Les auto-entrepreneurs n'exerçant pas d'activité salariée ont perçu 6 120€. La pluriactivité est très fréquente dans l'enseignement, la santé et les arts, spectacles et activités récréatives

**Les femmes** (40 % des auto-entrepreneurs en activité depuis un an, 35% des non auto-entrepreneurs) **sont aussi moins bien rétribuées** : les non auto-entrepreneurs ont perçu 30 500€ contre 40 400€ pour les hommes, **bien qu'exerçant souvent dans des secteurs rémunérateurs** (professions libérales de santé, professions juridiques) ; à secteur d'activité donné et caractéristiques comparables, le revenu des femmes non salariées est inférieur d'un tiers à celui des hommes, s'expliquant pour partie par un **temps de travail mois important et le fait qu'elles soient plus récentes en activité indépendante**; leur revenu progresse cependant de 2,2% contre 1,5 pour les hommes.

[RETOUR 1ère page -](#)

### Financement, aides financières publiques

**Si les bénéficiaires de l'ARCE se différencient nettement de l'ensemble des allocataires de l'assurance chômage (moins de femme, plus de diplômés du supérieur, plus de maîtrise de leur parcours professionnel...), ils se différencient peu en revanche de l'ensemble des créateurs**

*En avril 2013, l'Unedic a mené une enquête auprès de 2 400 allocataires ayant perçu cette aide au premier trimestre 2011, afin de mieux connaître leur devenir dans les deux ans qui ont suivi l'obtention de l'aide*

*Un échantillon de 2 400 personnes, stratifié par sexe, tranche d'âge et région, a été interrogé par téléphone par le Credoc en avril 2013.*

*Un regret : que l'éclatement entre auto-entrepreneurs et créateurs n'aient été fait que partiellement, ce qui aurait permis une analyse plus pertinente.*

*En 2011, 977 millions d'euros ont été versés à 110 000 allocataires au titre de cette aide ; Il s'agissait d'un premier versement pour 69% d'entre eux (le second intervient 6 mois après sous réserves qu'ils soient toujours en activité). Au moment de l'enquête, l'aide était égale à 50% des droits restants (depuis avril 2013, 45%). Le demandeur d'emploi peut aussi ne pas souscrire à l'ARCE et bénéficier des indemnités chômage pourvu que le revenu de son activité ne dépasse pas 70% de son ancien salaire.*

**Pour près des 2/3, le montant de l'aide a été jugé suffisant pour couvrir les premiers besoins de financement du projet** ; sans cette aide les ¼ déclarent qu'ils n'auraient pu concrétiser leur projet ou l'auraient fait avec davantage de difficultés.

Deux ans après la création ou la reprise, 72% des entrepreneurs sont toujours à la tête de leur entreprise ; en plus de leur propre emploi, un tiers ont créé en moyenne 1,9 emploi salarié.

Parmi les 26% qui ont cessé, 12% sont à la recherche d'un emploi.

**Quels sont les bénéficiaires de l'ARCE en 2011, au regard de l'ensemble des allocataires de l'assurance chômage?**

On y trouve moins de femmes (33 contre 49%), des personnes plus nombreuses entre 26 et 50 ans, (81 contre 61%), plus diplômées (45% issus de l'enseignement supérieur contre 34), ce qui est aussi le fait de l'ensemble des créateurs. 35% sont issus d'une rupture conventionnelle (contre 11), indiquant **une démarche de départ volontaire, alors que l'ensemble des allocataires de l'assurance chômage sont plus souvent en fin de CDD ou de mission d'intérim** (52% contre 19, indiquant une situation davantage contrainte) ; **78% sont restés au chômage moins de 6 mois** contre 53% et seulement 7% plus d'un an contre 24%. Ils sont enfin **davantage localisés en province** (90% contre 83).

	Femmes	Age			Niveau de formation				
		<25 ans	26 -49 ans	50 ans et +	CEP au +	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Au-delà
Auto-entrepreneurs	33	11	78	11	8	33	19	21	19

Autres créateurs	26	7	83	10	7	24	20	21	28
Total bénéficiaires ARCE	29	9	81	10	7	28	20	21	24
Total allocataires assurance chômage	49	17	61	21	18	37	21	12	12

	Mode de fin du contrat de travail					Activités				
	Licenciement	Rupture conventionnelle	Fin de CDD intérim	Départ volontaire	Autres	Servies entreprises	Services particuliers	Commerce Dont immobilier	Construction	Industrie Agriculture transports
Auto-entrepreneurs	37	30	25	3	4	24	26	23	22	5
Autres créateurs	39	39	15	3	4	24	18	26	20	12
Total ARCE	39	35	19	3	4					
Total alloc assurance chômage	32	11	52	2	4					

Ajoutons que **45% ont déclaré avoir besoin d'au plus 8 000€ pour démarrer leur entreprise**, 19% de 8 à 16 000€, 16% de 16 à 40 000€ et 18% plus de 40 000€. De fait **73% ont choisi l'ARCE pour bénéficier d'un capital pour investir** ; 63% estiment que cette aide a été suffisante pour couvrir leurs besoins de démarrage. Les bénéficiaires ont reçu : 10% moins de 4 000€, 20% de 4 à 8 000 €, 47% de 8 à 16 000€ et 22% plus de 16 000€.

**Les bénéficiaires de l'ARCE sont proches de l'ensemble des créateurs**, en termes de forme juridique (33% de sociétés contre 30 mais moins d'auto-entrepreneurs avec 45% contre 53) et en termes d'activité (mais plus de construction avec 21% contre 15). 88% ont créé et 12% repris une entreprise ; pour 87% il s'agit une première expérience dans le champ de la création/reprise.

**Auto-entrepreneurs bénéficiaires** : 45% des créateurs bénéficiaires sont des auto-entrepreneurs, avec **plus de femmes** (33% contre 26 pour les autres créateurs bénéficiaires), **plus de personnes issues au mieux de CAP/BEP** (41% contre 31), et un peu plus de jeunes que pour les autres créateurs (11 contre 7%); ils sont **plus souvent au chômage du fait d'une fin de CDD, ou d'une mission d'intérim** (25% cumulés contre 15% pour les autres créateurs) ; **leur projet a été moins anticipé** (46% contre 57), et inversement pour les autres créateurs. Ils créent davantage dans les activités aux investissements faibles, notamment dans les services aux particuliers.

#### Les motivations :

**94% disent avoir choisi** de créer ou reprendre ; **53% avaient fait ce choix avant même de perdre leur emploi** (77% d'entre eux sont d'ailleurs toujours à la tête de leur entreprise au moment de l'enquête, contre 67 pour ceux qui n'avaient pas fait ce choix avant).

**90% ont choisi un secteur d'activité qui leur plait**, 78% pour mettre à profit une expérience professionnelle antérieure, ou une formation antérieure (62%), et 56% du fait d'un réseau de relations dans l'activité ; peu disent avoir changé radicalement de secteur d'activité (27%), ou pour répondre aux promesses de commandes d'un employeur antérieur, voir soutenir un membre de la famille (7%).

**L'indépendance demeure la principale motivation**, suivi par **le goût d'entreprendre ou celui de relever des défis (motivation qui est nettement moins fréquente chez les auto-entrepreneurs, 30 contre 19%)**, alors que ces derniers mettent davantage en avant la nécessité de gagner sa vie (21 contre 11%) ; 32% estimaient par ailleurs devoir tirer un revenu supérieur au revenu précédent, alors que 42% recherchaient un revenu identique ; **noter le peu d'importance accordée à l'apport d'un produit/service nouveau sur le marché.**

	Etre indépendant	Goût d'entreprendre, de nouveaux défis	Opportunité de création/reprise	Gagner sa vie	Idée nouvelle de produit/marché	Autres
Autres créateurs	34	30	13	11	4	9
Auto-entrepreneurs	35	19	9	21	3	13
Ensemble des créateurs	34	25	11	15	4	10
Ensemble des créateurs (toutes réponses)	86	83	58	43	35	

L'étude a comparé les motivations selon le sexe et selon les âges : **les femmes affichent moins le goût d'entreprendre, voire l'indépendance ; les seniors sont le plus en décalage** (moins de désir d'indépendance, moins de goût d'entreprendre et davantage de recherche de revenu :

Motif principal ensemble des créateurs	Etre indépendant	Goût d'entreprendre, de nouveaux défis	Opportunité de création/reprise	Gagner sa vie	Idée nouvelle de produit/marché	Autres
Femmes	32	21	13	16	4	13
Hommes	32	27	10	15	4	10
Seniors (plus de 50 ans)	23	19	10	29	5	14
25-49 ans	35	25	11	14	4	10
Moins de 25 ans	38	27	9	13	2	10

**Seuls 21% disent avoir monté seul leur projet, les autres ayant eu grandement recours aux appuis habituels** : les autres créateurs ont habituellement davantage sollicité d'appui que les auto-entrepreneurs ; noter aussi que ceux qui ont monté seul leur projet sont moins souvent encore en activité lors de l'enquête.

	Structure dédiée à la création	Professionnel Spécialiste	Entourage professionnel	Entourage personnel	Conjoint	Ont monté seul
Autres créateurs	51	33	26	27	18	
Auto-entrepreneurs	47	16	21	20	13	
Ensemble	48	30	25	25	15	21
% en activité au moment de l'enquête	73	77	76	75	78	67

**41% disent avoir reçu une formation ou un accompagnement spécifique** (29% une formation, 25% un accompagnement et 13% les deux)

**Le parcours de création/reprise est jugé fort positif**, plus encore par ceux qui sont toujours à la tête de leur entreprise 2 ans après : pour 83%, c'est un apport de nouvelles connaissances, pour 69% l'apport de nouveaux réseaux professionnels, pour 66% l'acquisition d'un savoir-faire utile dans d'autres secteurs, pour 44% un savoir-faire qui permettrait d'obtenir un emploi salarié et seulement 23% le risque d'être jugé trop qualifié ou indépendant pour un emploi salarié. Noter que **47% expriment le bonheur d'avoir créé, et 37% la satisfaction d'être indépendant ; peu les soucis (10%)**.

**Que sont-ils devenus ? 72% sont toujours à la tête de leur entreprise**

**Durant la 2<sup>ème</sup> année le chiffre d'affaires a augmenté pour 56% d'entre eux** et a diminué pour 17%, les 2/3 réalisant un chiffre compris entre 15 000 et 300 000€ (le chiffre médian est de 61 000€).

**52% se disent satisfaits des revenus tirés de leur entreprise.**

69% n'ont pas de salarié tant au moment de l'enquête qu'au démarrage ; en ce qui concerne les 31% employeurs, la hausse de l'effectif salarié moyen est de 1,9 (2,5 pour la création et 0,6 pour la reprise partant d'un effectif initial moyen de 2,4)

**28% ont cessé (dont 2% ont vendu)** : 11% l'ont fait dans les premiers 6 mois.

La cause principale de cessation est d'ordre économique (chiffre d'affaires trop bas) dans 61% des cas, peu un événement personnel dans la vie du dirigeant (10%) ou encore l'inadaptation du dirigeant à ce nouveau statut (7%) ; noter que 12% mettent en avant la reprise d'un emploi salarié (5% n'ont pas démarré leur projet).

**68% ne sont pas réinscrits à Pôle Emploi** ; 46% seraient en emploi salarié (64% en CDI) et 42% en recherche d'emploi et 5% à la tête d'une autre entreprise. Pour 27% leur expérience de la création/reprise a aidé pour retrouver un emploi salarié, alors que **ceux en recherche d'emploi sont les moins diplômés et les plus âgés. On peu donc dire que la moitié des cessés ont retrouvé un emploi.**

**Les facteurs de risque de cessation sont bien connus** : le jeune âge, le faible niveau de diplôme, le fait d'être célibataire, l'inexpérience dans la petite entreprise, les CDD et fin d'intérim, la faiblesse du capital d'ouverture, la fit de changer d'activité, la création plus que la reprise.

*Au final, une évaluation comparant les créateurs non aidés, les créateurs bénéficiaires d'allocations chômage mensuelles, les bénéficiaires de prêt d'honneur, serait fort utile pour situer la valeur ajoutée spécifique de cette mesure.*

## Accompagnement des créations, des TPE et PME

**Le site web APCE touche surtout un public de porteurs de projet/chefs d'entreprise et peu les structures d'appui, un public par ailleurs de formation supérieure (70% contre 40 en moyenne pour l'ensemble des créateurs), « âgé » (60% plus de 40 ans), et davantage de sexe féminin**

« Qui sont les internautes du site Apce.com ? », sondage conduit par l'APCE fin novembre-début décembre, avec 6 323 réponses exploitables

**Un public de chef d'entreprise en projet ou installés** : 38% sont des porteur de projet et 33% des chefs d'entreprise dont 17% de plus de 3 ans d'activité, 12% des professionnels de l'appui et 2,3% des enseignants ; les autres sont inconnus ou marginaux en nombre.

Parmi les porteurs de projet, les auto-entrepreneurs sont 28%, alors qu'ils sont la moitié des créations.

Parmi les porteurs de projet ayant déjà exercé une activité professionnelle, **la moitié sont des salariés en exercice** (42% du secteur privé et 8% du public), **34% des chômeurs**, 10% des inactifs (retraité, étudiant...) et 6% des chefs d'entreprise.

**70% déclarent être diplômés de l'enseignement supérieur**, 14% de niveau bac, 11% de niveau CAP/BEP et 5% de niveau inférieur, à rapprocher des créateurs Sine 2010 ; **le site APCE touche surtout les diplômés issus de l'enseignement supérieur (notamment issus des grandes écoles)** et fort peu les niveaux CAP/BEP ou les niveaux inférieurs (16% contre 40% en moyenne pour le créateurs 2010)

	Enseig sup	Dont cycle 1 <sup>er</sup>	Dont grandes écoles	Bac	Dont techno, profes	Dont général	CAP/BEP	CEP et sans diplôme
Enquête APCE	70	20,4	20,3	14	7,7	6,6	11	5
Autres Créateurs SINE 2010	42,7	15,6		18,3			21,2	17,8
Auto-entrepreneurs Sine 2010	38,1	11,7		19,8			22,8	19,3

**L'âge élevé est une autre spécificité de ce public :**

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Dont 50-59 ans	Dont 60 ans et plus
Enquête APCE	8,6	22,3	31,7	37,2	27,8	9,4
Autres Créateurs SINE 2010	18,5	32	29,9	19,6		
Auto-entrepreneurs Sine 2010	27,4	30,1	22,7	19,7		

59% sont des hommes **et 41% des femmes** ; rappelons que les femmes dans la création sont de l'ordre de 30%, **l'APCE touchant ainsi davantage ce public.**

**Les 2/3 habitent en zone urbaine.**

**871 chefs d'entreprise ont été financés et accompagnés par Réseau Entreprendre en 2013 ; à 5 ans ce sont 12,7 emplois en moyenne par entreprise.**

« 5100 emplois créés d'ici 12 mois par les jeunes PME accompagnées par Réseau Entreprendre » Communiqués de presse de Réseau Entreprendre du 18 décembre

Et « 10% d'entrepreneurs accompagnés en plus par Réseau Entreprendre en 2013 » communiqué » de presse du 20 janvier

**En 2013, Réseau Entreprendre a accompagné 871 nouveaux entrepreneurs, porteurs de 638 projets de création ou de reprise d'entreprise (10 % de plus qu'en 2012) ; les lauréats de la promotion 2012 envisagent d'embaucher 5 100 salariés dans les 12 prochains mois.**

La part des femmes a augmenté en 2013 pour atteindre 15%. 1 840 créateurs ou repreneurs d'entreprise sont actuellement **en cours d'accompagnement** (pendant 2 à 3 ans) **par l'un des 5 400 chefs d'entreprise membres du**

**Réseau** ; depuis la création de Réseau Entreprendre en 1986, plus de 7 600 entrepreneurs ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé et dans la durée.

#### **Zoom sur les projets portés par les lauréats depuis 5 ans :**

- > Un lauréat a 40,5 ans en moyenne
- > 54 % était salarié du secteur privé avant d'entreprendre, 33 % à la recherche d'un emploi
- > 65 % des projets sont des créations d'entreprise / 35 % des reprises
- > Les projets sont créés à 49% dans les services, 38% dans l'industrie et le BTP et à 13% dans la distribution
- > 12,7 emplois sont créés en 5 ans par les lauréats

#### **6 340 emplois créés ou sauvegardés d'ici 5 ans**

En moyenne, ces futurs dirigeants démarrent avec 9,2 emplois (7,9 en création / 15,7 en reprise d'entreprises). Pour la seule promotion 2013, les 638 projets accompagnés devraient permettre la création ou la sauvegarde d'environ 6 340 emplois dans 5 ans ; depuis sa création, Réseau Entreprendre a contribué à la création ou la sauvegarde de plus de 70 000 emplois.

**Parmi les dirigeants d'entreprise accompagnés ces 5 dernières années, 62% souhaitent embaucher, dans les 12 prochains mois**, en moyenne 3,2 salariés (dont 39% plus de 3 personnes) ; 16% sont plus mesurés ; 39% prévoient même de recruter plus de 3 personnes sur la même période ; dans une majorité des cas (61%) ces emplois concerneront des employés ou ouvriers qualifiés et 30% des cadres, dirigeants, ou agents de maîtrise.

5 ans plus tard, ils emploient 12,7 personnes, et voient leur chiffre d'affaires croître de 73% (8,2% en moyenne chaque année).

**Pour aller plus loin dans sa mission, Réseau Entreprendre a lancé en 2013 un dispositif d'accompagnement et de financement, des entreprises en croissance** en partenariat avec Bpifrance, la Caisse des Dépôts et la Fondation Entreprendre. Ce nouveau programme d'accompagnement entrepreneurial devrait contribuer à la naissance chaque année plus de 80 Entreprises de taille intermédiaire (ETI).

**18,015 millions d'euros de prêt octroyés en 2013**, portant le prêt d'honneur moyen par entreprise lauréate à 27,5 K€ (hausse de 5% par rapport à 2012) ; 1€ de prêt d'honneur permet en moyenne l'octroi de 13€ de prêts bancaires classiques.

**Le montant moyen continue de progresser pour atteindre 502K€ (deux fois plus important qu'il y a 10 ans) dont 329K€ en création et 764K€ en reprise.**

Sur l'ensemble des lauréats accompagnés depuis la création de Réseau Entreprendre, **90% sont toujours en activité à 3 ans** (soit 14 points supérieurs à celui mesuré au niveau national pour les entreprises dans la cible de Réseau Entreprendre). Sur les promotions de 2006 à 2010, le taux de pérennité à 3 ans a progressé à 93% pour les créations et 95% pour les reprises.

A 5 ans, ce taux reste aussi supérieur aux moyennes nationales : 78% contre 52% en France

**Ouverture en 2013, d'une 48<sup>ème</sup> association** (Réseau Entreprendre Mayenne), ce qui porte à 71 le nombre d'implantations sur le territoire. **A l'international, 5 nouvelles implantations ont été créées ; Réseau Entreprendre International est présent dans 6 pays avec 17 implantations** (Belgique, Espagne, Italie, Maroc, Suisse, Tunisie).

[RETOUR 1ère page](#)

## **Innovation**

**En Ile-de-France, 38 % des petites et moyennes entreprises de l'industrie manufacturière ont réalisé des innovations non technologiques**

« *Qualité des produits et parts de marché : les moteurs de l'innovation non technologique* » *Enjeux Ile de France N° 160, Crocis et INSEE, décembre*

En Ile-de-France, **38 % des petites et moyennes entreprises de l'industrie manufacturière** (PMI de 10 à 249 salariés) **ont réalisé des innovations non technologiques** (changements organisationnels et nouvelles stratégies de marketing) entre 2008 et 2010. **Rappelons que l'Ile-de-France est la première région industrielle française en termes d'emplois salariés** (un salarié de l'industrie sur quatre travaille en Ile-de-France), même si cette région est davantage vouée aux emplois tertiaires.

En Ile-de-France, 74 % des entreprises industrielles de 250 salariés ou plus innovent en organisation ou marketing contre 68 % en province.

**35 % des PMI ont par ailleurs réalisé des innovations technologiques**, un peu moins qu'en France (42 et 39%)

**L'innovation non technologique et l'innovation technologique sont fortement liées** : parmi les PMI franciliennes qui ont innové technologiquement, 71 % ont également innové en organisation ou en marketing, alors que 20 % ont innové en organisation ou en marketing sans avoir innové en technologie ; à caractéristiques comparables, les PMI ayant innové technologiquement ont 3,4 fois plus de chances d'innover en organisation ou en marketing que celles qui n'ont pas innové dans le domaine technologique.

**Entre 2008 et 2010, les PMI franciliennes déclarent plus souvent innover en organisation qu'en marketing : 32% ont réalisé au moins une activité d'innovation organisationnelle contre 20% pour les activités d'innovation de marketing** ; le même écart existe en province (35 et 23%), mais le taux d'innovation est plus faible en Ile de France qu'en province (54% des PMI Ile-de-France ont de 10 à 19 salariés contre 46 en province ; par ailleurs, l'Ile de France a deux fois plus de commerce interentreprises).

Un quart des PMI franciliennes a déclaré avoir introduit de **nouvelles méthodes d'organisation** du travail et de prise de décision (changement de structure hiérarchique et organisationnelle de l'entreprise, informatisation de certaines activités, décentralisation de certains travaux, mise en place de comité de pilotage ou de nouveaux concepts de formation) ; ces types d'innovation concernent principalement l'organisation interne ; seules 13 % des PMI ont déclaré avoir introduit de nouveaux modes de fonctionnement externe avec d'autres entreprises ou organismes (partenariats, externalisation d'activités ou de sous-traitance).

**20% ont pratiqué l'innovation marketing**, 12% via des modifications significatives dans la présentation d'un bien ou d'une prestation de service, et 6 % ont introduit de nouvelles méthodes de vente ou de distribution (franchisage, ventes directes, licences de distribution ou d'exclusivité).

**L'innovation non technologique croît avec la taille des entreprises** : entre 2008 et 2010, 56 % des PMI franciliennes de 50 à 249 salariés ont réalisé des activités d'innovation non technologique contre 32 % seulement pour les PMI de 10 à 19 salariés.

**L'innovation non technologique est aussi en lien avec les activités** : dans les secteurs les plus innovants (la fabrication de machines et d'équipements, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques) six PMI sur dix ont déclaré avoir réalisé des innovations non technologiques contre 1 sur 5 dans les IAA (intégrant les boulangeries artisanales).

**L'objectif de l'innovation en organisation** est pour 83% **l'amélioration de la qualité** des biens et des prestations de services puis la **réduction du délai de réponse** aux clients (pour trois PMI sur quatre), pour 65% la réduction des coûts, pour 63% l'amélioration de la capacité à innover technologiquement, pour 61% **l'amélioration de la communication** ou du partage de l'information dans l'entreprise ou avec d'autres entreprises ou organismes.

**88% ont innové en marketing pour augmenter ou maintenir des parts de marché**, 56% pour l'introduction de nouveaux produits en direction de clients et 53% pour l'introduction de nouveaux produits sur de nouveaux marchés (au sens d'aires géographiques).

**La conception de sites Web constitue la principale compétence mobilisée par les PMI franciliennes n'ayant introduit que de l'innovation non technologique** : 61 % des PMI innovantes en marketing et 53 % des PMI innovantes en organisation ont déclaré avoir employé des personnes ayant cette compétence. **Il y a eu aussi**

**recours à des méthodes pour stimuler la créativité du personnel** ; la mise en place **d'équipes de travail transversales** constitue la méthode la plus utilisée (40%), alors que le recours à des incitations financières envers les employés pour développer de nouvelles idées, est peu fréquent.

[RETOUR 1ère page -](#)

## Territoires

### Une typologie en 5 groupes situe l'évolution sur 10 ans des territoires ruraux

« *L'habitat rural entre 1999 et 2009 : des évolutions contrastées* » le point sur N° 179, Commissariat Général au développement durable

Après deux siècles d'exode rural, le mouvement entre villes et campagnes s'est inversé à partir des années 1970 : jusqu'à la fin des années 1990, la population des campagnes a augmenté légèrement plus vite que celle des villes, puis le phénomène s'est fortement amplifié au cours de la dernière décennie (entre 1999 et 2009, le taux d'évolution y a été deux fois plus élevé qu'au sein des espaces urbains 11,6 % contre 4,9 %) ; cet accroissement démographique est essentiellement lié à l'arrivée de nouveaux habitants. **Les dynamiques combinées de la population et du parc de logements, observées entre 1999 et 2009, permettent de classer les communes en cinq groupes distincts.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la France métropolitaine compte 36 568 communes parmi lesquelles 80% compose l'espace rural et sont restées stables ; 95,5% des communes rurales de 1999 sont restées dans l'espace rural défini en 2010, les 1 369 communes rurales restantes sont devenues des petites unités urbaines, généralement de moins de 5 000 habitants, essentiellement en raison de leur absorption par les espaces urbains adjacents.

Avec la forte évolution du nombre d'habitants en milieu rural, les caractéristiques des ménages ont fortement évolué, entraînant des conséquences sur l'habitat (nouvelles constructions, réaffectation en résidences principales de résidences secondaires ou de logements vacants).

**Le premier groupe** est constitué de communes rurales situées principalement en couronne de l'Île-de-France, en Haute-Normandie ainsi que dans les régions du Nord et de l'Est de la France telles que la Picardie, la Lorraine, la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais couvrant ainsi 4,7 % de la population française et 9,9 % du territoire. **Ces espaces ruraux sont proches des pôles urbains** (68% de ces communes appartiennent désormais à l'espace périurbain) ; la dynamique démographique est nettement inférieure à celle observée dans les autres espaces ruraux (+ 4,1% contre + 11,6% entre 1999 et 2009) ; **la population y est vieillissante**. Pourtant, la dynamique de construction se poursuit, tirée par les enfants ayant grandi dans ces espaces ruraux et qui quittent peu à peu le foyer parental. En 2009, la densité résidentielle y est relativement élevée.

**Les communes du deuxième groupe présentent des caractéristiques semblables à celles du premier groupe en termes de proximité aux espaces urbains et de densité résidentielle.** Elles se situent principalement à l'arrière des espaces urbains du littoral atlantique et méditerranéen mais aussi le long des espaces frontaliers de l'Est et dans le sillon rhodanien. Elles abritent 9,1 % de la population française sur 20,6 % du territoire métropolitain.

Ces espaces connaissent **une forte évolution démographique** : + 22,2 % entre 1999 et 2009, soit le double de la croissance de l'ensemble des communes rurales (solde naturel nettement excédentaire et arrivée massive de population), **les migrants étant pour 64% issus d'une ville du même département** ; ce sont le plus souvent des couples avec enfants (24% des personnes de référence sont âgées de 25 à 39 ans ; plus d'un enfant sur deux, au sein des couples avec enfants, ont 10 ans ou moins).

L'arrivée de ces nouveaux ménages s'est traduite par **une forte dynamique de construction neuve** : 55 logements par hectare en moyenne par an contre 26 logements par hectare en moyenne par an sur l'ensemble des zones rurales. Ces communes laissent davantage de place aux **logements de type collectif** : 13,0 % contre 8,7 % en moyenne sur les communes rurales. Cette particularité se poursuit au sein des constructions neuves : 15,5 % des constructions d'après 1999 sont de type collectif contre 13,5 % en moyenne sur les communes rurales.

La croissance de la population dans le **troisième groupe de communes du sud** (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Paca) est forte, proche de celle du deuxième groupe (+20%) et s'explique plus encore par **l'arrivée de nouveaux habitants** ; 1,4% de la population française habite au sein de ces communes couvrant 8,6% du territoire. **Les ménages viennent plus souvent d'un autre département et sont plus âgés qu'au sein des deux premiers groupes.** 15,2 % des résidences principales de 2009 sont issues de logements vacants ou occupés comme résidence secondaire en 1999, soit une part supérieure de 5,7 points par rapport à la moyenne d'ensemble. La dynamique de construction est inférieure à la moyenne des communes rurales. Les nouvelles constructions peuvent être destinées à plusieurs modes d'occupation dont l'habitat secondaire, particulièrement présent : 25,9% des logements contre 18,0% sur l'ensemble des communes rurales. Ainsi, le parc de résidences principales majoritairement ancien se compose d'une part assez élevée d'habitat construit après les années 2000.

**Les communes du quatrième groupe sont plus éloignées des pôles urbains** : presque le tiers d'entre elles sont isolées et hors influence des pôles d'après le découpage en aires urbaines de 2010 contre seulement 10% des communes des deux premiers groupes. Elles se situent principalement en région Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Bretagne intérieure et Centre de la France représentant 5,3% de la population française et 22,1% du territoire. Bien que le phénomène soit de moindre ampleur que dans les communes du troisième groupe, de nouveaux arrivants s'y installent (ménages venant de la région francilienne et retraités) ; en 2009, **33% des personnes de référence des ménages de ces communes ont au moins 65 ans** contre 28,5% sur l'ensemble de l'espace rural. L'impact sur l'habitat est double : 12,3% des résidences principales de 2009 n'existaient pas en 1999 mais 11,6% sont d'anciennes résidences secondaires ou logements vacants

**Abritant des ménages plus âgés, les communes du cinquième groupe sont les plus éloignées des villes** : 14,7 km les séparent de la ville la plus proche et plus de quatre sur dix sont isolées. Elles se situent essentiellement en région Bourgogne, Champagne-Ardenne et Picardie (département de l'Aisne en particulier) couvrant 2,1% de la population française et 16,7% du territoire.

**Négative depuis 1968, l'évolution de la population dans ces espaces est tout juste positive entre 1999 et 2009** (+0,8%), grâce à l'arrivée de nouveaux habitants venus de l'Île-de-France et de l'étranger. La dynamique de construction y est toutefois quasiment nulle et la part de logements vacants y est relativement plus élevée que dans l'ensemble des espaces ruraux (9,4 % des logements, + 2,3 points par rapport à la moyenne) ; le parc de logements n'est pas renouvelé : plus de sept résidences principales sur dix datent d'avant 1949 et les situations d'inconfort sanitaire sont plus fréquentes (6,0% des logements ne disposent ni de douche ni de baignoire contre 3,0% en moyenne sur les communes rurales).

### En 30 ans, la France a gagné 9,4 millions d'habitants, une croissance qui s'est faite dans les grandes villes et leurs aires d'influence

« Trente ans de démographie des territoires : le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines » Insee Première N°1483, janvier

**Entre 1982 et 2011, la France a gagné 9,4 millions d'habitants (une croissance de 0,5% par an)** ; 25 des 26 régions, 87 des 100 départements et 26 825 des 36 664 communes ont gagné de la population ; **cette croissance s'est essentiellement faite dans les grandes villes et leurs aires d'influence.**

	Pop 2011 en millions	% dans pop totale	Evol annuelle moyenne 1982-2011			Evol annuelle moyenne 2006-2011		
			Nbre hab moyen en plus	Taux de croissance	% de la croissance totale	Nbre hab moyen en plus	Taux de croissance	% de la croissance totale
Aire urbaine de Paris	12, 293	19	65 800	0,58	20	67 300	0,56	19
Les 13 plus grandes agglo de province	13,291	20	96 800	0,82	30	89 800	0,69	26
Autres aires urbaines	29 508	45	123 300	0,45	38	116 100	0,40	33
Espaces multi polarisés	6 815	10	37 600	0,60	12	67 100	1,02	19
Espaces hors influence des zones urbaines	3 027	5	-800	-0,03	0	9 200	0,31	3
Ensemble	64 933	100	322 700	0,54	100	349 500	0,55	100

L'agg  
lomé  
ratio  
n  
parisi  
enne  
(412  
com

munes, 10,5 millions d'habitants en 2011) a crû au cours des trente dernières années au même rythme que la moyenne nationale, accueillant près de 48 000 habitants en moyenne chaque année (jeunes adultes en formation et emplois de début de carrière) ; **sa couronne périurbaine** (rayon de 100 km autour de la capitale avec 1 386 communes) **a connu un rythme de progression deux fois plus élevé** (+ 1,2% par an). Ces deux espaces cumulés s'étendent sur 1 798 communes et concentrent 12,3 millions d'habitants (19% de la population du pays), contribuant pour 20% à la hausse de la population (66 000 nouveaux habitants en moyenne par an). **3 départements portent près de la moitié de cette croissance** : Seine-et-Marne à l'Est (+15 500 habitants par an), Essonne au Sud et Val d'Oise au Nord (+ 8 000 habitants chacun par an).

**Les 13 plus grandes aires urbaines de province abritent 20% de la population et expliquent 30% de sa hausse sur trente ans.** Leur point commun est une **croissance en périphérie ainsi que dans le centre de l'agglomération. Les cinq aires urbaines les plus dynamiques sont Toulouse, Nantes, Rennes, Montpellier et Bordeaux.**

La croissance a également été forte dans le quart Sud-est à Toulon, Nice, Lyon et Grenoble, ainsi qu'à Strasbourg. Marseille-Aix, troisième aire urbaine du pays, est dans le rythme national et gagne près de 8 000 habitants chaque année.

En revanche, Rouen et Lille ont une démographie moins dynamique.

**Dans toutes ces grandes aires, les communes de la couronne périurbaine sont toujours plus dynamiques que l'agglomération elle-même.** Les couronnes sont souvent très étendues : 30 km autour de Nantes, Rennes ou Montpellier, 50 km autour de Bordeaux, Toulouse ou Lyon.

**En dehors de l'aire parisienne et de ces 13 grandes aires de province, seules quelques aires urbaines ont eu une croissance significative** : certaines, aux franges ouest et sud du bassin parisien (Caen, Orléans, Tours) bénéficient du dynamisme de l'Île-de-France et de la « Seine aval ». Plus au Sud, Poitiers, Angers et La Rochelle sont aussi concernées.

Trois agglomérations se situent à proximité d'une frontière : Bayonne, Perpignan et, surtout, la partie française de l'aire genevoise.

Enfin Avignon, Nîmes, Chambéry et Annecy s'inscrivent dans le dynamisme global de leurs régions.

**À l'inverse, certaines grandes agglomérations du nord de la France perdent des habitants sur trente ans** : Douai-Lens, Valenciennes, Le Havre, Dunkerque pâtissent des restructurations industrielles. C'est aussi le cas de Saint-Étienne.

Dans beaucoup d'agglomérations, **la population augmente globalement, mais la ville centre perd des habitants, souvent au profit de sa banlieue ou même de sa couronne périurbaine** : c'est le cas de Clermont-Ferrand, Le Mans, Pau ou Limoges, mais aussi de Béziers, Tarbes, Périgueux ou La Rochelle.

Dans certaines agglomérations, la ville-centre souffre des défauts inhérents à la centralité (coût ou inadéquation du logement, manque d'espace vert, engorgement de la circulation) sans toujours bénéficier des mêmes attraits que les grandes métropoles en termes d'emplois qualifiés, de pôle universitaire ou d'offre culturelle.

**Les petites et moyennes aires urbaines, qui concentrent moins de 10 000 emplois, ont dans l'ensemble une démographie peu dynamique** : elles accueillent 10 % de la population, mais expliquent 6 % de la hausse sur la période. **Seule la moitié d'entre elles gagnent des habitants, contre 84 % des grandes aires urbaines.** Dans les régions de Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Limousin, Auvergne, moins d'un quart de ces petites et moyennes aires gagnent de la population. En revanche, c'est le cas de trois aires sur quatre en Bretagne, Languedoc-Roussillon, Paca et Rhône-Alpes. Là encore, c'est la couronne périphérique qui bénéficie de la croissance.

**Les communes rurales, dans leur ensemble, ne perdent pas de population depuis trente ans : elles n'en gagnent que quand elles sont situées à proximité d'une ville, et d'autant plus que cette ville est grande.** Leur croissance est forte autour des grandes agglomérations, et surtout entre ces dernières (le long des axes routiers Paris-Tours, le long de la Garonne, entre Toulouse et Montpellier, sur toute la vallée du Rhône, et le long des littoraux).

**En revanche, la plupart des territoires, souvent peu peuplés, qui sont éloignés de toute agglomération, perdent souvent de la population.** Même dans des régions en croissance, comme la Bretagne ou le Sud-ouest, les communes situées à plus de 50 km d'un pôle urbain dynamique ne gagnent pas de population, voire en perdent. **L'évolution est plus négative encore dans les régions en difficulté du nord-est ou du centre du pays.**

**En trente ans, les trois quarts de la hausse de la population s'expliquent par un solde naturel régulièrement très positif** ; la dynamique des naissances est plus favorable dans le nord et l'est du pays, ainsi que dans la vallée du Rhône, et dans les très grandes villes, plus jeunes ; à l'inverse, le solde des naissances et des décès pèse négativement sur certains territoires ruraux du Sud-ouest, mais aussi de la Bretagne.

**L'impact des migrations sur la croissance globale est moins fort** ; il dessine clairement une opposition Nord-est/Sud-ouest. **Seules quelques grandes villes en profitent directement** : Montpellier, Toulouse, Bordeaux, la partie française de l'aire genevoise, Nice. Pour les autres agglomérations, les départs (plutôt de familles ou de retraités) sont aussi importants que les arrivées (notamment de jeunes actifs). Le solde migratoire est même très négatif pour l'aire urbaine parisienne ; de nombreuses personnes quittent les très grandes aires urbaines en deuxième partie de vie active ou au moment de la retraite, pesant ainsi sur le solde migratoire, mais favorisant également à terme l'excédent naturel des naissances sur les décès.

### **Les indépendants sont moins présents dans les grandes agglomérations et nettement plus hors grandes aires urbaines et en couronne de ces aires urbaines**

« Les métiers et leurs territoires » Insee Première N° 1478, décembre

**Beaucoup de métiers sont répartis de façon relativement uniforme entre les régions**, telles les professions intermédiaires, les employés administratifs ou de commerce, les métiers de proximité **répondant aux besoins de la population** (professions de santé, professions de l'action sociale et de l'orientation, ouvriers du second œuvre du bâtiment, ouvriers de la réparation automobile...).

**Pour certains métiers, cependant, de fortes disparités régionales existent liées à l'histoire économique des territoires, à leur spécialisation sectorielle et aux stratégies d'implantation des entreprises** ; les contrastes régionaux sont marqués pour les ouvriers industriels, les métiers agricoles, l'armée et la police, et certains métiers de cadres (ingénieurs informaticiens, professionnels de la communication et de l'information).

	Grandes aires urbaines					Hors ces grandes aires	Ensemble
	Paris	+ de 500 000 hab hors Paris	De 100 à 500 000	<de 100 000	Dont couronnes		
Cadres	35,3	26,1	19,8	8,4	7,5	10,4	100
Professions intermédiaires	22,1	26,2	25,5	11,9	9,4	14,1	100
Employés qualifiés	21,1	24,3	25,5	13,0	8,9	16,1	100
Employés peu qualifiés	20,1	22,4	24,5	12,4	12,8	20,5	100
Ouvriers qualifiés	15,3	21,9	25,5	13,5	14,6	23,8	100
Ouvriers peu qualifiés	12,8	20,4	24,4	14,3	15,3	28,0	100
Indépendants	14,2	18,8	21,0	12,3	16,8	33,8	100
Ensemble	21,9	23,7	23,8	11,9	11,1	18,6	100

En 2010, **61 % des emplois de cadres sont localisés dans les plus grandes aires urbaines** ; cette concentration s'est renforcée depuis 1999 ; l'aire urbaine de Paris emploie à elle seule 35 % des cadres (54 % des professionnels de l'information et de la communication ou des ingénieurs de l'informatique et des télécommunications, 46 % des cadres de la banque et des assurances ou encore des cadres administratifs).

Les plus grandes aires urbaines, parisienne ou provinciales, emploient également plus fréquemment les professions intermédiaires administratives ou commerciales, les formateurs et les techniciens de l'informatique, d'autres professions intermédiaires sont plutôt surreprésentées dans les aires urbaines de province de plus de 100 000 habitants : c'est le cas des techniciens du BTP ou de l'électricité-électronique.

**Les indépendants sont moins présents dans les grandes agglomérations (moyenne de 14 à 19%) et nettement plus hors grandes aires urbaines (34%) et en couronne de ces aires urbaines (17%)**

**Les métiers liés à l'économie résidentielle (répondant aux besoins de la population résidente ou liés au tourisme) sont davantage présents dans les régions du sud de la France** (Paca, Corse, Languedoc-Roussillon, Aquitaine) et dans les régions d'outre-mer. Il s'agit en particulier de certains métiers du commerce (caissiers et **commerçants indépendants**), des métiers de soins aux personnes, **des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants**, d'ouvriers du bâtiment et des employés administratifs de la fonction publique.

En lien avec **une forte présence de personnes âgées**, les aides à domicile et les aides-soignants sont également plus implantés en Limousin et en Auvergne et plus généralement dans des zones plus rurales. Quant aux

assistantes maternelles, elles sont particulièrement nombreuses en couronne périurbaine (23 % de celles-ci y sont localisées contre 11 % pour l'ensemble des emplois), en lien avec la surreprésentation des ménages avec enfants en couronne.

**À l'opposé, les emplois d'ouvriers sont davantage présents dans les petites aires et les communes isolées, ou bien dans les aires urbaines de moins de 100 000 habitants ;** 42 % des emplois d'ouvriers peu qualifiés et 37 % des emplois d'ouvriers qualifiés y sont localisés, contre un peu moins de 20 % pour les cadres. Les ouvriers industriels se concentrent particulièrement dans les parties nord et ouest de la France, hors Île-de-France. Les ouvriers qualifiés de la manutention sont de surcroît dans des lieux où la logistique occupe une place importante.

**Entre 1999 et 2010, la structure des emplois s'est modifiée au profit des cadres et professions intermédiaires et au détriment des ouvriers industriels ;** l'augmentation des cadres et des professions intermédiaires a concerné toutes les régions de métropole, mais la dynamique des cadres a été plus forte en Île-de-France, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et dans les régions méditerranéennes.

Pour les ouvriers industriels, les pertes d'emplois ont été, en évolution relative, plus élevées dans le nord et l'est de la France, le bassin parisien, le Limousin, l'Auvergne et Rhône-Alpes.

Avec la forte hausse des emplois de la construction jusqu'en 2007, les emplois d'ouvriers non industriels ont augmenté dans toutes les régions, avec cependant une moindre croissance dans les parties nord et est de la France.

Entre 2006 et 2010, le nombre d'employés qualifiés administratifs ou de commerce a baissé dans pratiquement toutes les régions, avec des pertes particulièrement marquées en Île-de-France

**La mobilité entre régions est nettement plus élevée pour les personnes exerçant des métiers de cadres et pour les fonctionnaires** (armée, police, cadres de la fonction publique), les personnels d'études et de recherche, les ingénieurs de l'informatique. Plus de 15 % des personnes exerçant ces métiers étaient dans une autre région cinq ans auparavant, contre 9 % en moyenne.

[RETOUR 1ère page](#)

## La formation, les jeunes

### **60% des apprentis sortis de formation automobile sont en emploi 7 mois plus tard**

*« L'insertion professionnelle des jeunes formés aux métiers de l'automobile » La lettre de l'Observatoire de l'ANFA N° 55, octobre*

L'emploi des apprentis repart doucement malgré une tendance à la baisse : **en février 2012, 60% des apprentis sortis de formation automobile en juin 2011 sont en emploi** (CDD, CDI ou intérim, à l'exclusion des contrats de professionnalisation).

En 2011 et 2012, l'emploi repart doucement à la hausse pour atteindre un niveau proche de celui de 2005. Le taux d'emploi des apprentis a toutefois perdu 15 points en 10 ans. Le taux d'emploi des jeunes apprentis formés aux métiers de l'automobile est de trois points supérieur en 2011 à la moyenne du taux d'emploi des spécialités techniques. Certes, quelques niches de marché en apprentissage offrent de meilleurs débouchés (Génie civil, technologies industrielles...) mais, globalement, **les jeunes issus des diplômes des services de l'automobile s'insèrent mieux que la plupart des grandes spécialités d'apprentissage** (agriculture, bâtiment, coiffure ou hôtellerie, restauration).

**45% des lycéens sont en emploi sept mois après avoir quitté une formation automobile. L'insertion professionnelle des jeunes lycéens est, de façon récurrente, plus difficile que celle des apprentis.**

Si le secteur du Commerce et de la Réparation Automobile (CRA) **embauche environ 40% des personnes formées en apprentissage chaque année, ce volume de formés ne cesse de diminuer : les effectifs en formation en apprentissage automobile ont chuté de près de 35% ces dix dernières années.**

72% des apprentis formés à la maintenance de Véhicules Industriels (VI) sont en emploi 7 mois après avoir terminé leur formation ; pour la maintenance de Véhicules Particuliers (VP), le taux d'emploi est de 60% et 56% en carrosserie

Plus les jeunes poursuivent leurs études (exemple de la filière VP), plus ils ont de chance de trouver de l'emploi (40% pour le CAP, 70% pour des bac pro, 84% pour des BTS ).

**Le CDI est toujours le contrat majoritaire des apprentis sortant d'un contrat d'apprentissage (59% des emplois sont en CDI et 70% de ces emplois s'exercent dans le secteur).**

**52% des apprentis en emploi ont déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche.** Il s'agit, pour l'essentiel, de l'entreprise qui les avait accueillis en apprentissage. Ce taux est en légère croissance depuis 2005. 30% des lycéens en emploi ont également déjà travaillé dans l'entreprise qui les a embauchés.

**La typologie des entreprises d'insertion varie considérablement selon le niveau de formation. 72% des apprentis titulaires d'un CAP s'insèrent dans une entreprise de moins de 10 salariés,** à contrario, les jeunes issus d'un BTS s'insèrent pour les trois quarts dans des entreprises de plus de 10 salariés.

[RETOUR 1ère page -](#)

## L'emploi, le marché du travail

### Une typologie en 5 groupes pour identifier les personnes au RSA

« Typologie des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs » *l'Essentiels N°141, Caisse Allocations familiales, décembre*

*L'étude se concentre sur les bénéficiaires du RSA en décembre 2012 ; la typologie est réalisée sur un échantillon au 1/10e des bénéficiaires, ce qui représente une population d'étude de 1 111 individus*

*Et « Les allocataires du RSA fin juin 2013 », Etudes et Résultats N°864, DREES, janvier*

Au 30 juin 2013, le RSA est versé en France par les caisses d'allocations familiales (CAF) à 2,229 millions de foyers allocataires ; 1,7 million de foyers bénéficient de sa composante « minimum social » (le RSA socle) et 492 000 de sa composante « complément de revenu d'activité ». Le nombre total des allocataires du RSA progresse en France à un rythme de plus en plus rapide depuis le milieu de l'année 2011 (6,9% de juin 2012 à juin 2013 contre 3,1% un an auparavant). Le taux de rotation trimestriel de l'ensemble des allocataires du RSA s'établit à 11,6% en juin 2013.

Les 25-30 ans, et dans une moindre mesure les 30-39 ans, sont très sensibles aux évolutions conjoncturelles, mais **toutes les classes d'âges connaissent une hausse** ; les 50 ans ou plus représentent une part minoritaire et légèrement croissante (21% en juin 2013 contre 18% douze ans plus tôt)

**Plusieurs profils se distinguent parmi les bénéficiaires du RSA** : des jeunes plutôt diplômés en phase d'insertion, ne déclarant pas de difficultés particulières ; des bénéficiaires du RSA en fin de droits au chômage, souvent inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, mobiles géographiquement ; des femmes en situation d'isolement, rencontrant des problèmes de garde d'enfants ; des bénéficiaires plus âgés, en situation de précarité, cumulant plusieurs types de difficultés.

### Jeunes plutôt diplômés en phase d'insertion (15% de la population étudiée)

Très majoritairement âgés de 25 à 29 ans (83% des individus du groupe), ils demandent plus fréquemment la prestation pour fin d'études : neuf sur dix n'ont d'ailleurs jamais perçu le RSA (contre 54% de l'ensemble) ; 56% sont diplômés de l'enseignement (17% de la population totale RSA) ; la part des hommes et des femmes est similaire à celle de l'ensemble des bénéficiaires.

Les personnes de ce groupe sont, deux fois plus souvent que la moyenne, hébergées de façon temporaire chez un parent ou un tiers. Elles se déclarent très mobiles géographiquement (77% mobiles sur le département et au-delà

contre la moitié des bénéficiaires en moyenne) et ne signalent aucun obstacle à la recherche d'un emploi (exemple, garde d'enfants). Ils sont ainsi pour la plupart prêts à s'engager rapidement dans une démarche de recherche d'emploi.

### **Forte présence de chômeurs en fin de droits (35%)**

Les demandes de RSA sont souvent consécutives à une fin de droits à l'indemnisation du chômage (53% des individus) ou à une cessation d'activité (27%); 43% ont déjà bénéficié du RSA (contre 28). Il s'agit plutôt de chômeurs de longue durée (47% inscrits comme demandeurs d'emploi depuis plus d'un an contre 29% de l'ensemble).

75% d'hommes (49% dans la population totale); 41% sont titulaires BEP/CAP.

Ils déclarent moins souvent de difficultés dans leur vie quotidienne (29% contre 36% en moyenne), mais quand c'est le cas, ils citent l'endettement.

Ce groupe déclare une mobilité géographique importante (66% disent être mobiles sur le département ou au-delà, contre la moitié). Environ 95% des bénéficiaires sont prêts à s'engager rapidement dans une démarche de recherche d'emploi

### **Femmes, très majoritairement en situation d'isolement (21%), avec des enfants à charge**

La moitié déclare des freins à leur recherche d'emploi (contre 14% en moyenne) liés à des problèmes de garde d'enfants; 29% sont âgées de moins de 25 ans (contre 9%), mais ce groupe comprend également des femmes âgées de 35 à 44 ans.

Les personnes demandent le RSA dans 30% des cas suite à un changement de situation familiale (contre 9%), et dans 46% en raison de faibles ressources (contre 41% dans l'ensemble).

Plus d'un tiers des plus jeunes sont hébergées en logement temporaire, alors que les moins jeunes disposent très fréquemment d'un logement autonome; 40% n'ont jamais travaillé et en majorité, ne sont pas encore inscrites à Pôle emploi.

94% des plus âgées ont travaillé; dans 94% elles sont en chômage de longue durée.

Ces femmes déclarent une mobilité géographique limitée pour les deux tiers d'entre elles à la commune et sont moins facilement en mesure de s'engager rapidement dans une démarche de recherche d'emploi.

### **La grande précarité (18%), avec une forte proportion de 55 ans et plus (46% contre 19% en moyenne).**

Les deux tiers des bénéficiaires ont par ailleurs un niveau d'étude inférieur au BEP, avec 57% de femmes. L'habitat est précaire pour un quart, mais 55% expriment des difficultés financières pour le logement. Les 3/4 demandent le RSA en raison de faibles ressources.

Les personnes de ce groupe déclarent beaucoup plus souvent des **difficultés dans leur vie quotidienne** (76% d'entre eux contre 36% de l'ensemble); il s'agit principalement de **problèmes de santé, de lecture/écriture ou de démarches et formalités administratives, bénéficiant plus fréquemment d'un accompagnement familial et d'un accompagnement individuel**;

1/4 n'ont jamais travaillé (contre 13% de l'ensemble); la moitié ne sont pas inscrits comme demandeur d'emploi.

La mobilité géographique est moins forte (1/4 non mobiles, contre 19%), mais 70% sont prêts à s'engager rapidement dans une démarche de recherche d'emploi.

### **Un groupe résiduel dont le passé dans les minima sociaux n'est pas connu (11%)**

43% viennent au RSA suite à une fin de droits à l'indemnisation du chômage.

Ces personnes expriment plus souvent des problèmes d'endettement.

La mobilité géographique est très faible (87% ne sont pas mobiles du tout (contre 19% de l'ensemble).

### **32Md€ pour la formation continue dont 13,7Md€ en provenance des entreprises, 4,7Md de l'Etat, 4,5Md des régions, 1,8Md de Pôle Emploi/Unedic, 1,2Md des ménages et 6Md pour la formation des agents des fonctions publiques**

« La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage, en 2011 : hausse du montant de la dépense, nouvelle baisse de sa part dans le PIB », Dares Analyses N°80, décembre

En 2011, la **dépense nationale pour la formation professionnelle et l'apprentissage s'est élevée à 32 Md €** (+1,4% après +0,3% en 2010) mais, rapportée au PIB, l'effort de formation est en léger recul (1,60% après 1,63% en 2010).

**Les entreprises, principal financeur, concourent pour 43% à la dépense globale** et leur dépense est, parmi les trois principaux financeurs de la formation (entreprises, État et conseils régionaux), celle qui croît le plus en 2011 (+3,1%). L'État, avec 15% de la dépense, est toujours le deuxième financeur malgré une baisse de 1,1% des crédits alloués. Les régions viennent ensuite avec 14% de la dépense totale ; leur dépense est en hausse de 1,5%.

**En 2011, la dépense des entreprises atteint 13,7 milliards d'euros** ; elle recule légèrement en direction du public « jeunes » (15% des dépenses), mais **les versements pour l'apprentissage sont en hausse (+4%)** tandis que ceux pour la professionnalisation reculent (-6 %) ; les deux voies de financement offertes aux entreprises pour le fonctionnement des centres de formation des apprentis progressent : +2% pour la première qui consiste, pour une entreprise, à financer les centres de formation des apprentis (CFA) *via* les organismes paritaires collecteurs agréés (Opca) et +4 % pour la seconde, qui lui permet de financer directement les CFA par la taxe d'apprentissage.

**Les salariés du secteur privé demeurent les principaux bénéficiaires des fonds de la formation continue (43%)** et la dépense en leur faveur progresse (+3,6 %). **La dépense à destination des demandeurs d'emploi augmente de façon moins soutenue (+1,4%)** tandis que celle en faveur des jeunes recule (-1,4%). Globalement, les dépenses des trois fonctions publiques pour leurs agents se stabilisent mais cette stabilité recouvre des évolutions contrastées, à la hausse pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale et à la baisse pour celle d'État.

**Les budgets Etat et région sont proches, avec des répartitions différentes :**

En millions €	Jeunes	Dont apprentissage	Dont autres	Demandeurs d'emploi	Actifs du privé	Investissement	Total hors fonction publique
Etat	2 855	2 348	507	842	965	51	4 713
Régions	2 742	1 872	870	1 151	405	166	4 464

**En 2012, 81% des recrutements se sont fait en CDD ; les sorties de CDI sont pour près de moitié le fait de démission, peu de licenciements (20%)**

*« Les mouvements de main-d'œuvre en 2012 : recul des recrutements en CDI dans tous les secteurs » Dares Analyses N°3, janvier*

**En 2012, les établissements employeurs de France métropolitaine ont recruté en CDD dans 81% des cas** (+3,0 points par rapport à 2011) ; quelques soient la taille et le secteur, la part des CDD est majoritaire et progresse nettement.

La part des CDD dans les embauches est de 82,6% pour les moins de 30 ans, 78,3% pour les 30-49 ans et 84,6% pour les 50 ans ou plus ; elle croît respectivement de 2,6 points, 3,4 points et 3,8 points. **Elle est de 80,7% dans les établissements de 1 à 9 salariés**, de 78,2% dans ceux de 10 à 49 salariés et de 83,3% dans ceux de 50 salariés et plus.

**La fin de CDD représente 95% des sorties de CDD (dans le tertiaire, 95%, 90% dans l'industrie).**

**En ce qui concerne les CDI, La démission est le premier motif de sortie de CDI (42% des sorties de CDI), suivi par des licenciements autres qu'économiques (15%), de ruptures conventionnelles (11,5%), ou de fin de période d'essai (11,5%), de départ en retraite (8%) et de licenciement économique (4,5%)** ; en 2012, le taux de démission est en baisse, quelle que soit la taille de l'établissement. Le taux de sortie de CDI des salariés de moins de 30 ans est plus élevé que ceux des 30-49 ans et des 50 ans ou plus ; chez les moins de 30 ans, la démission représente plus de la moitié des sorties de CDI, suivie de la fin de la période d'essai et du licenciement autre qu'économique. Cet ordre est proche chez les 30-49 ans. Chez les 50 ans ou plus, le premier motif de sortie est le départ à la retraite, suivi de la démission et du licenciement pour une raison autre qu'économique

**Tous types de contrat confondus, les mouvements de main-d'œuvre diminuent avec l'âge des salariés. Ils sont également plus fréquents pour les ouvriers non qualifiés et les employés que pour les autres catégories socioprofessionnelles.**

[RETOUR 1ère page -](#)

### **Propos iconoclastes**

**Dans l'enceinte du tribunal de commerce de Saintes, une cellule de prévention du suicide pour les chefs d'entreprise appelée « les passagers du temps »**

*La Croix du 26 décembre 2013*

« Dans notre petite ville, nous avons majoritairement affaire à des dirigeants de TPE, des commerçants, des artisans qui n'ont pas toujours conscience de la dégradation de la situation. Lorsqu'on la leur signifie, c'est un choc. Ils ne veulent pas y croire. Ils disent : "Mais mon entreprise ne peut pas s'arrêter, je lui ai donné toute ma vie !" En période de crise économique, les procédures collectives se multiplient et avec elles, ce genre de scènes, que connaît bien Roland Tevels, le président du tribunal de commerce. « Pour les salariés, il y a au minimum la médecine du travail mais pour le patron, rien du tout ! Pas d'espace pour évacuer la pression. S'il a des difficultés, il s'efforce de les dissimuler, d'abord à ses salariés, à ses fournisseurs, à sa famille. Il est seul, il prend tout sur lui, il culpabilise, et ce sentiment d'échec peut conduire au pire. »

**Forte de ce constat, la juridiction consulaire saintaise a décidé de se doter d'une cellule de prévention du suicide pour les chefs d'entreprise**, nommée « Les passagers du temps », composée de psychiatres, de psychothérapeutes, d'infirmières. **Il l'a mise au service du tribunal, proposant pour commencer au printemps dernier un module de formation sur le risque suicidaire.** Trente personnes y ont participé (des juges consulaires, des mandataires judiciaires, certains de leurs collaborateurs, etc.).

[RETOUR 1ère page -](#)